Lutte contre les nuisibles

La ville de Sannois mène une politique active et rigoureuse de lutte contre les nuisibles dans les espaces publics et les bâtiments municipaux.

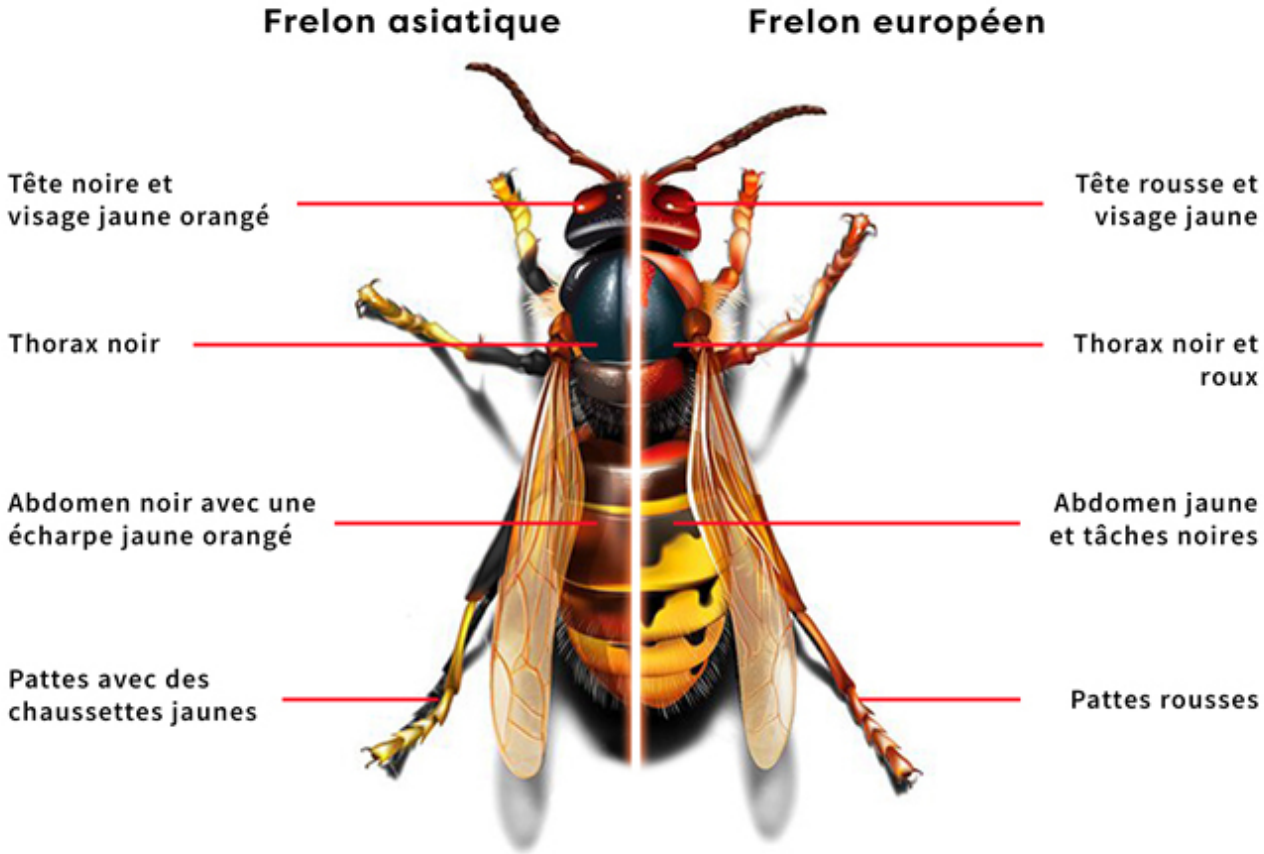


Les frelons asiatiques

La lutte dans le Val-d'Oise a eu pour effet la destruction de plus de 1300 nids par an depuis 2020, ce qui représente aussi une dépense non négligeable pour les collectivités et les particuliers.
Le plan de piégeage des reines, fondatrices des nids, au printemps, vise à faire baisser le nombre de nids en les éradiquant à la source. Compte-tenu des risques pour les autres espèces, ce piégeage de printemps est réservé aux apiculteurs, aux référents et aux agents des collectivités. Il ne s'adresse pas directement aux particuliers sauf sous contrôle des collectivités locales.
L'organisation repose sur une coopération étroite entre les référents frelons

asiatiques issus de la filière apicole et les agents des collectivités locales formés par Fredon Île-de-France. Les agents de Sannois sont ainsi formés.
En tant que particulier, si vous repérez un nid de frelons asiatiques, contactez la brigade verte de Sannois.

Comment différencier le frelon européen du frelon asiatique ?



©DR

Les rats



Avec son petit gabarit — environ 25 cm pour 300 grammes — le rat d'égouts semble inoffensif. Pourtant, il s’est largement installé dans les grandes métropoles ces dernières années, et la ville de Sannois n’échappe pas au

phénomène. Bien que souvent mal perçu, cet animal joue un rôle dans le fonctionnement de l’écosystème urbain. En se nourrissant de nombreux déchets, il participe au maintien de la circulation dans les canalisations et réseaux souterrains.
La communauté d'agglomération Val Parisis entretient régulièrement les réseaux d'assainissement et procède via son délégataire du service public à leur dératisation par rodenticide deux fois par an dans la commune.

Les facteurs de prolifération

- Les conditions météo : des hivers plus doux et peu pluvieux favorisent leur reproduction, ne craignant ni le froid, ni les inondations de leurs terriers. En revanche, les fortes pluies les poussent à sortir des égouts.
- Les incivilités : déposer des déchets au sol ou négliger les consignes de tri offre aux rats des sources de nourriture faciles, ce qui rend les campagnes de dératisation moins efficaces.

Les gestes à adopter

- Évitez de nourrir les animaux dans l’espace public
- Utilisez systématiquement les poubelles pour vos déchets
- Ne jetez rien par les fenêtres
- Ne touchez pas aux dispositifs de dératisation
- Assurez-vous que les locaux à déchets et les accès aux bâtiments soient bien fermés
- Fermez correctement vos conteneurs et respectez les horaires de collecte

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires représentent un risque sanitaire important. Leurs poils urticants, libérés dans l’air, peuvent provoquer des réactions cutanées, respiratoires, oculaires ou digestives, tant chez les humains que chez les animaux domestiques ou d’élevage.

En cas d’exposition :

- Retirez immédiatement les vêtements en évitant tout contact avec la peau
- Rincez abondamment à l’eau claire, sans frotter
- En cas de réaction, consultez un médecin ou contactez un centre antipoison

Deux types de chenilles processionnaires



Chenille processionnaire du pin



Chenille processionnaire du chêne

©Ville de Sannois

Chenille processionnaire du pin

- *Apparence* : tête noire et lisse, corps sombre avec de nombreux poils orangés sur le dos et blanchâtres sur les flancs.
- *Période à risque* : de fin octobre à mai.

Chenille processionnaire du chêne

- *Apparence* : tête noire et lisse, corps clair avec une bande noire dorsale, des verrues orangées sur les côtés et de nombreux poils blanchâtres.
- *Période à risque* : d'avril à août.

Les gestes à adopter

- Installation de nichoirs à mésanges (prédateurs naturels)
- Mise en place de pièges à collier autour des troncs
- Utilisation de pièges à phéromones
- Aménagement de gîtes
- Intervention d'un professionnel agréé en cas d'infestation

Le moustique tigre



Le moustique tigre est présent et actif dans tous les départements d'Île-de-France. Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu’elles circulent sur le territoire.

Les gestes à adopter

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, outils, encombrants, etc.)
- Vider les récipients et ranger les objets contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes, etc.)
- Ranger sous abris les outils de jardinage, brouettes et objet pouvant collecter de l'eau
- Couvrir les réservoirs d'eau avec des voiles antimoustiques (bidons, citernes, etc.)
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluies

Le service espaces verts

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 60
services.techniques@sannois.fr
Liens utiles
Entreprises de destruction de nids de frelons asiatiques dans le Val-d'Oise
Site de l’Observatoire des chenilles processionnaires